

# 62

## Réformer la loi sur le mécénat



### STATUT

Recommandation en cours

Version 3

### Travaux réalisés

- 2024 : Élaboration d'un avant-projet de loi modifiant la loi du 4 mars 1982 a) portant création d'un Fonds Culturel National b) modifiant et complétant les dispositions fiscales tendant à promouvoir le mécénat et la philanthropie
- 4 mars 2022 : Lancement par le Fonds Culturel National d'une bourse de recherche pour soutenir des étudiant/es, doctorant/es ou chercheurs/euses sur base d'appel à candidatures. Cette bourse académique vise à les encourager à dédier leur recherche au mécénat culturel au Luxembourg.
- 22 août 2016 : Introduction d'un widget du Fonds Culturel National permettant aux institutions et associations culturelles d'installer un formulaire de promesse de don sur leur site web
- 2 septembre 2015 : Nouveau règlement grand-ducal modifiant le règlement grand-ducal du 4 juin 2004 fixant les conditions, critères et modalités d'agrément par le comité directeur du Fonds Culturel National d'activités pour lesquelles il peut recevoir des dons en espèces

### Travaux prévus

- Dépôt du projet de loi relative au Fonds Culturel National (Focuna)

### Documentation

- [Bourse de recherche pour soutenir des étudiants, doctorants ou chercheurs dans une mission de recherche sur le mécénat culturel au Luxembourg](#)

## Contact

- Carl Adalsteinsson  
(+352) 247 86603  
carl.adalsteinsson@mc.etat.lu
- Gene Kasel  
(+352) 247 88622  
gene.kasel@mc.etat.lu

## Mise en ligne

- Première version : 26.10.2020
- Dernière modification : 09.01.2025